

# LA HAUTE-VIENNE UNIE

Forces de gauche, écologistes & citoyennes

FSU

24 bis rue de Néon  
87000 Limoges

Madame, Monsieur,

Soucieux de connaître les orientations et propositions des différentes formations politiques en lice pour les prochaines échéances électorales, vous nous avez interpellés sur quatre grands axes fondamentaux :

- »> La fonction publique territoriale
- »> La formation professionnelle
- »> L'action sociale
- »> L'éducation.

Président sortant, il me paraît important de vous faire part de décisions et d'actions précédemment portées par la majorité actuelle car c'est dans la continuité de celles-ci que nous voulons nous inscrire.

1- Concernant le premier point, **vous connaissez notre attachement à la fonction publique territoriale**, garante de la vitalité, de la proximité et de l'efficacité du service public. La crise sanitaire a révélé plus encore la pertinence et la force de nos équipes qui travaillent chaque jour sur le terrain dans le sens l'intérêt général.

Pendant cette période, le Département a pleinement joué son rôle de protection des élèves et du personnel départemental. Tandis que l'Education nationale peinait à pourvoir les postes vacants, nous avons renforcé nos équipes en collèges afin d'assurer la continuité du service public, par le recrutement de 40 agents supplémentaires (étudiants, restaurateurs au chômage, bénéficiaires des minimas sociaux) venus s'ajouter aux agents contractuels voués à pallier aux absences (congés longue maladie, etc.).

Des dotations exceptionnelles ont également été versées aux budgets des collèges. De même, la médecine professionnelle a été particulièrement mobilisée pour veiller à la situation des agents dans les établissements, restés en première ligne durant cet épisode.

En ce qui concerne l'avenir, l'agenda social de la collectivité intègre d'ores et déjà de nombreux leviers : recrutement de jeunes en apprentissage cuisine intégrables à l'issue de leur formation, recrutement d'équipes de renfort, augmentation du nombre de chèques déjeuner, recrutement d'un diététicien et d'un responsable de restauration pour démultiplier les achats locaux et issus de l'agriculture biologique, mise en œuvre de formations à l'attention des chefs de cuisine, poursuite des aménagements des postes de travail et des locaux (plus faciles à entretenir, plus ergonomiques, etc).

Candidats soutenus par la majorité départementale

# LA HAUTE-VIENNE UNIE

Forces de gauche, écologistes & citoyennes

Notre souci de la justice sociale et du bien-être au travail, nous amènera, si nous sommes ré-élus, à agir toujours plus en ce sens.

**2- Sur le plan de la formation initiale et professionnelle**, si elle ne constitue pas une compétence du Conseil départemental, il est à noter que la collectivité œuvre à la réussite scolaire comme à la réduction des fractures sociales en allouant chaque année près de 30M d'€ aux politiques éducatives dans les collèges et en destinant une enveloppe annuelle de 15M€ aux jeunes de 16 à 25 ans en insertion ou en situation d'isolement.

De même, j'ai signé avec mes collègues Présidents des Conseils Départementaux de gauche un appel au gouvernement pour généraliser le RSA, singulièrement aux jeunes de 16-25 ans. Pour certains d'entre eux en effet, cela conditionnerait la poursuite des études et constituerait un frein à l'exclusion qui produit chaque année des dégâts sociaux et sociétaux irréversibles.

J'ai de plus signé avec certaines écoles des conventions engageant la collectivité à accueillir des stagiaires et à proposer des immersions professionnelles propices à l'orientation.

Enfin, le Département que je préside est l'un des pionniers et désormais l'un des plus actifs dans la mise en œuvre des clauses sociales dans ses marchés publics. Et j'ai constaté que nombreux sont les jeunes qui à l'issue de cette période signe des contrats de professionnalisation avec les entreprises du bâtiment ou des travaux publics.

**3- L'action sociale, quant à elle, est au cœur de l'action départementale**, au cœur des compétences de la collectivité.

Dans les années qui viennent, il convient de poursuivre et de renforcer le schéma départemental de l'autonomie (dont vous trouverez les réalisations sur le site du Conseil départemental et dans les rapports d'activités successifs).

Il s'agit là, tout d'abord, de favoriser la création de places en établissement adaptées aux vieillissements et aux maladies de nos aînés car l'avancée en âge et ce qu'elle induit diffère pour chacun.

Il s'agit également de poursuivre le soutien au service public d'aide à domicile (car je considère que c'est un service public) avec des prix de journées adaptés et accessibles à tous.

Le corollaire est d'avoir un statut protecteur, une rémunération attractive et des formations qualifiantes pour les personnels de l'aide à domicile. J'ai d'ailleurs fait voter une prime à tous les salariés du secteur qui travaillent en Haute-Vienne. Il est désormais nécessaire que le gouvernement et le législateur s'emparent du sujet et donnent un cadre uniforme à l'intervention à domicile et revalorise les rémunérations.

Enfin, il s'agit de refuser la marchandisation du secteur de la gérontologie. Je m'y suis engagé en refusant la création d'Ehpad habilités qui ne soit pas publics ou associatifs ou mutualistes.

**4- Concernant l'éducation,** deux élus du Conseil départemental siègent dans chaque conseil d'administration les collèges dont il a la responsabilité. Ils y sont très présents et des contacts réguliers se nouent avec les chefs d'établissements.

J'ai souhaité qu'un deuxième jeu de livres gratuit soit mis à la disposition des élèves des collèges ainsi que des tablettes numériques et, bien évidemment, je serais favorable à ce que tous les manuels et outils pédagogiques soient totalement gratuit y compris au lycée, y compris dans l'enseignement supérieur. Car ce sont ces disparités qui alourdissent la facture éducative des plus modestes et constituent un frein à l'accès équitable, égal et théoriquement gratuit à l'enseignement.

Ancien principal de collège, je suis extrêmement soucieux de ces fossés qui se creusent entre les familles ou entre les territoires. La facture de transport scolaire, dont le département n'a plus compétence, est également un élément discriminant. C'est dans cet esprit que j'ai initié pour les collégiens un chéquier pass sport, des chèques ados, un prix unique faible pour la restauration scolaire, un tarif social pour les familles qui ne pouvaient pas payer malgré ce tarif faible, etc.

J'ai aussi engagé d'importants travaux de réhabilitation, de modernisation des collèges (51 M€ sur la mandature) et je poursuivrai dans cette voie alors même que les effectifs sont stables. Car même sans hausse démographique forte, je souhaite offrir les meilleures conditions d'apprentissage pour mes jeunes concitoyens.

Espérant avoir répondu de façon suffisamment détaillée à votre requête, je joins à cet envoi la plateforme commune de nos engagements pour l'élection à venir qui vous apportera toutes les précisions nécessaires. D'autres mesures seront également disponibles sur les relais de communication numérique de la Haute-Vienne Unie : site Internet et réseaux sociaux.

Restant à votre disposition, je prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

Jean-Claude Leblois,  
Pour la Haute-Vienne Unie